

INSPECTEUR ENFANCE (h/f) #1149

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1149&id_origin=0



Limite de candidature	17-11-2026
Mise à jour	08-10-2026
Service	DIRECTION ENFANCE FAMILLE > SERVICE ENFANCE - PÔLE E...
Localisation	MARSEILLE SECTEUR ARENC
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Inspecteur Enfance (h/f)
Date de fin	17-11-2026
Filière	Administrative
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Attachés territoriaux
Grade	Attache, Attache Hors Classe, Attache Principal

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous l'autorité directe du chef de pôle, L'inspecteur enfance est responsable des décisions relatives à la protection de l'enfance et de leur application. Il est garant de la qualité de la prise en charge de l'enfant, tant à l'égard de sa famille que de l'autorité judiciaire. Il est responsable de la contractualisation avec les jeunes majeurs et s'assure de leur bonne exécution des mesures d'aide sociale à l'enfance. Il participe à la mise en œuvre et au suivi de la politique départementale de prévention et de protection de l'enfance.

Et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention

ACTIVITES :

Il assume les fonctions suivantes :

Fonction administrative et juridique :

- Il est responsable sur le plan administratif et juridique des dossiers d'enfants confiés par les détenteurs de l'autorité parentale ou par l'autorité judiciaire.
- il contrôle l'exécution des mesures ;
- il est responsable de la contractualisation des contrats jeunes majeurs et de leur suivi.
- il est garant du respect du droit des familles et de l'enfant et plus généralement de l'application des textes législatifs et réglementaires.
- il décide de la saisine du procureur de la République dans le cadre des demandes de protection judiciaire ;
- il est chargé de la décision d'attribution des différentes prestations d'aide sociale à l'enfance ;
- il est chargé de l'ordonnancement et du contrôle de l'opportunité des dépenses engagées dans le cadre de ses fonctions ;
- il organise et anime les commissions projets pour l'enfant ;
- il fixe l'ordre du jour, transmet le relevé des décisions, et veille au respect des échéances.
- il garantit la cohérence du parcours en sollicitant la révision des statuts dans le cadre commission d'examen du statut des enfants confiés ou l'organisation de réunion de synthèse afin d'évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre du projet pour l'enfant.

Organisation

- Ordonne les dépenses liées à la mise en œuvre des aides et mesures de prévention et de protection de l'enfance
- Assure l'exécution et le suivi administratif et financier en lien avec les services centraux.
- Intervient en remplacement ou en renfort des autres inspecteurs enfance-famille (binôme ou trinôme)
- Participe aux astreintes pour assurer une continuité de la mission de protection de l'enfance
- Participe à l'élaboration d'indicateurs de pilotage de l'activité
- Participe à l'animation et la coordination du pôle enfance-famille

- Est en lien fonctionnel avec deux ou trois assistants de gestion administrative du pôle (gestion des absences, conduite des entretiens professionnels)

Contribution à la politique publique de l'enfance et animation de partenariats

-Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique départementale de protection de l'enfance et contribue à l'élaboration et à l'exécution du schéma départemental

- Participe à la production du rapport d'activité.

-Participe aux différentes instances institutionnelles, aux travaux d'étude, et à l'évaluation des actions concourant à la protection de l'enfance.

- Organise et anime des réunions avec les partenaires.

Profil recherché

Compétences requises :

De formation supérieure de préférence juridique

Connaissance du dispositif de la protection de l'enfance, du cadre législatif et réglementaire en droit de la famille et aide sociale à l'enfance, du droit administratif et financier relatif aux collectivités locales, des partenaires, des structures et des réseaux.

Qualités requises :

Capacités de communication orale et écrite : analyse, rédaction, synthèse, argumentation et négociation, capacité d'organisation, rigueur

Disponibilité, autonomie, dynamisme, sens des responsabilités

Sens du service public et du travail en équipe.



DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement accessible et adapté aux besoins de

Tickets restaurant (11 euros)

Participation Mutuelle et/ou Prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.